

## Temps sociaux et temporalités urbaines dans la politique de la ville

*Social Times and Urban Temporalities in City Politics*

Monique Haicault

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/916>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.916](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.916)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

### Éditeur

Association d'Économie Politique

### Référence électronique

Monique Haicault, « Temps sociaux et temporalités urbaines dans la politique de la ville », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 31 | 2003, mis en ligne le 01 juin 2003, consulté le 30 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/916> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.916](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.916)

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# Temps sociaux et temporalités urbaines dans la politique de la ville

*Social Times and Urban Temporalities in City Politics*

Monique Haicault

---

## Un nouveau temps social

- 1 Aujourd'hui le temps social des sociétés dominantes a changé de nature. Devenu multiforme, il intègre au moins deux types de temps. D'une part, le temps-horloge est né au XVIII<sup>e</sup> siècle avec la société industrielle (Thompson, 1979). Ce temps-là qualifie toujours les temps sociaux contraignants qui peuvent se mesurer en heures, quand bien même ils seraient multiples et créateurs de tensions. Il s'agit d'un temps homogène, linéaire, quantitatif, successif et additionnable. D'autre part un autre type de temps, fait de rythmes, de fréquences, de flux, de durées, de périodes, de cadences, de courts et longs termes (Mercure, 1979, Temporalistes, 1984-2002), bref de temps flexibles et irréguliers se mêle au premier, que le terme temporalités sociales permet de distinguer du précédent. Capables de s'étirer, de se condenser, de s'accélérer comme de se ralentir, cet autre type de temps social poreux ou compact, peut aussi bien superposer ses rythmes, fréquences ou durées aléatoires que les mettre en rapport de force ou parvenir à les ordonner. Bien qu'on essaie toujours de l'estimer en heures, il échappe toutefois à cet étalon trop contraignant. Les réalisations concrètes, les projets, les activités, les services rendus, les objectifs atteints, brefs les résultats, semblent lui tenir lieu actuellement de mesure.
- 2 Le nouveau temps social combine ainsi ces deux types de temps ce qui en modifie la mesure mais aussi la nature. Composé d'une « multiplicité de temps » de même nature, dont Thompson a bien montré en quoi ce « temps industriel », mesuré en heures s'est progressivement démarqué de celui des anciennes sociétés agricoles, le temps social d'aujourd'hui s'imbrique aux nouvelles temporalités tout entières sociales qui relèvent notamment des activités domestiques et familiales, des pluriactivités personnelles, de celles produites par la vie en milieu urbain, auxquelles s'ajoutent les actions des politiques publiques qui règlent la vie quotidienne des citoyens. Toutefois le monde

industriel lui aussi est infiltré de ces nouvelles temporalités, de nature bien différente du temps-horloge.

- 3 L'actuelle construction sociale du temps a émergé dans le nouveau monde industriel du début des années quatre-vingt nécessaires à l'acquisition de savoir-faire et de savoir-coopérer, compétences invisibles et difficilement estimables en temps de formation. Le processus de construction du nouveau temps social est dû aussi à la dynamique d'étalement des villes qui allonge les durées de tous les déplacements, et pas seulement ceux liés au travail - lui même éclaté en horaires et durées fragmentées - elle en accentue l'irrégularité, l'arythmie. Enfin ce processus a transformé complètement les modes de vie mis sous tension spatio-temporelle, ce qui leur impose une maîtrise de la gestion du temps, un savoir faire totalement nouveau (Haicault 2000).
- 4 Par sa complexité constitutive le nouveau temps social ne peut donc plus être réduit à une addition de fractions de temps mesurable qui composeraient pour chacun « une équation temporelle », si complexe qu'elle soit. Pas plus qu'il ne peut être ramené à une quantité homogène de temps, le « capital-temps » qui serait de même nature et de même valeur pour tous. Ces notions qui tentent d'appréhender les changements temporels, demeurent prisonnières de la conception hégémonique du temps qu'est le temps-horloge, qui dominait l'ancienne société industrielle. Elles ne permettent pas de prendre véritablement en compte la dimension pluritemporelle des pratiques sociales liées à la production, à la reproduction, à la vie dans la cité et sur le territoire.
- 5 La recherche sociologique classique a pris tardivement le temps comme un objet légitime de sa discipline. Elle abandonnait cette dimension pourtant constitutive de toute société à l'anthropologie ou à la philosophie (Elias 1996). Si la sociologie du travail analysait les relations entre le travail et le temps (Naville 1972), elle rejetait alors dans le hors travail, tout autre prise en compte du temps ou bien réduisait la vie quotidienne à une seule conception du temps, le « temps industriel » (Grossin 1974). Les temporalités du hors travail étaient abordées sous l'angle du temps horaire, que ce soit les temps domestiques ou ceux des activités familiales ou renvoyées à du « temps personnel ». Peu d'approches ont véritablement tenté d'analyser la nature du nouveau temps social, de faire ce que Thompson avait fait pour saisir les conditions d'émergence du « temps industriel » et sa nature sociale.
- 6 Aujourd'hui beaucoup de recherches ont encore tendance à enfermer l'approche temporelle dans un cadre séparé, isolé, soit celui du travail, soit celui des modes de vie, soit celui des villes, ou à construire à tous prix une approche quantitative des activités temporelles. Certes une science des temps est en train de se constituer qui fera du temps un nouvel objet de la sociologie, et plus seulement une variable, elle s'appliquera aux travaux qui étudient des processus. C'est d'ailleurs cette vision dynamique des phénomènes sociaux qui a fait naître une nouvelle réflexion sur le temps, notamment dans l'approche des trajectoires qui intégraient la dimension sexuée et l'articulation des différents champs de la vie sociale (Cahiers de l'APRE, 1985-1988).
- 7 La compréhension des liens entre système social et système temporel se pose donc de façon renouvelée à la recherche car elle est une question de société. Ceux qui ont écrit sur les temps sociaux, sociologues, philosophes, physiciens, écrivains nous ont fait comprendre que chaque conception sociale du temps - il faut ajouter celle de l'espace qui lui est intrinsèquement liée - correspond à une conception du monde, à un mode de penser et d'agir, à un système de connaissances et de représentations de la personne et de l'univers.

- 8 Plus directement en rapport avec la question posée, la conception du temps d'une société oriente la dynamique de ses politiques publiques. Elle est au cœur d'une civilisation, « l'élément qui exprime le tout ».

## Les temporalités de la civilisation urbaine

- 9 Le nouveau temps social des sociétés occidentales se manifeste dans l'espace urbain. Il est au cœur d'une nouvelle ère de civilisation, la civilisation urbaine, profondément hétérogène et inégale, mais aussi et toujours, lieu d'échanges et source de diversités et d'innovations. Les temps des villes sont exemplaires de cette multiplicité foisonnante et discordante.
- 10 L'urbain ne se réduit pas à une stricte notion d'espace. Si la ville étalée est sans limites, sans frontières, dévoreuse d'espace, si elle délocalise les fonctions et disperse les lieux de vie, de production et de gouvernance, elle s'accompagne aussi d'un bouleversement temporel. Le temps s'inscrit toujours dans un ou plusieurs espaces. En désenclavant les actes de la cité du seul temps-horloge simplificateur d'hier, l'urbain s'est en quelque sorte multitemporalisé. Il a livré ses fonctions, son mouvement et jusqu'à son cadre bâti à une multiplicité de temps et de temporalités de nature nouvelle mais entièrement sociale. La vie en milieu urbain se voit ainsi rongée par ces pluritemporalités qui entrent en tension avec le temps-horloge toujours présent, et les unes avec les autres.
- 11 De fortes discordances temporelles urbaines agitent ainsi les sphères privées, professionnelles et publiques. Aujourd'hui 30 % des Français travaillent en horaires décalés, ce qui ne fait qu'augmenter la précarité de la qualité de vie quotidienne des familles, des femmes en particulier. Une demande pressante des usagers se tourne donc vers les gestionnaires de la ville, jugés responsables de leur mal-être.
- 12 Tous les citoyens d'un même espace social ne sont pas à égalité face à cette nouvelle donne complexe du temps. L'expérience sociale quotidienne confronte chacun à des discordances temporelles plus ou moins intenses plus ou moins faciles à coordonner. La capacité à gérer qui se présente comme une nouvelle compétence citoyenne dépend de plusieurs facteurs sociaux, d'apprentissage, de situation, d'expérience. Elle relève aussi des moyens publics ou privés mis à disposition et de leurs modes d'accès. On comprend alors que les inégalités face à la gestion des temps sociaux professionnels, familiaux, urbains soient grandissantes et source de nouvelles tensions sociales, de violence et de mal-être.

## La dimension sexuée dans la gestion des temps de la ville

- 13 Si la recherche sociologique a eu du mal à prendre en compte les nouvelles spécifications du temps, elle a aussi tardé à considérer la dimension sexuée comme constitutive des phénomènes sociaux. Ceux du travail, de la famille et de la ville, aux prises avec les nouveaux temps fournissent de bons objets de recherche à une nouvelle génération de chercheurs (Boulin 2000).
- 14 Il peut paraître répétitif de rappeler que, y compris dans nos sociétés, les expériences temporelles des femmes diffèrent globalement de celles des hommes, par une pression

temporelle plus soutenue, plus intense et plus compliquée du fait de leurs pluriactivités au sein d'une distribution d'espaces urbains à coordonner (Haicault 1999). La généralisation des emplois à temps partiels est venue fragmenter davantage la configuration temporelle des femmes. La pression pèse au maximum sur la charge mentale de celles qui ont des horaires éclatés, que ce soit les emplois de la Grande Distribution, des Sociétés de nettoyage, ou les services rendus aux personnes à domicile. Il n'y a pas d'équivalent masculin de ces situations.

- 15 Les 35 heures appliquées en France sans tenir compte des configurations pluritemporelles des différentes catégories d'acteurs ont mises à mal les pratiques sociales familiales qui peinent toujours plus à s'agencer. On sait maintenant qu'elles ont accentué les inégalités hommes-femmes et le cortège de tensions qui les accompagnent.
- 16 De leur côté les politiques publiques, mobilisées sur la production et l'aménagement du logement, l'organisation de l'espace urbain, la gestion des quartiers ont elles aussi ignoré longtemps les acteurs (Jaillet, 2000). Si la qualité de la vie en ville, la localisation des services publics, l'aménagement des horaires et des moyens plus diversifiés de déplacement ont enfin inversé le champ de préoccupations des politiques de la ville, la prise en compte des usagers-citoyens reste encore difficile pour beaucoup (Paquot, Lussault et Body-Gendrot, 2000 ; Haicault, 2003).
- 17 Le masculin apparaît comme le référent implicite aussi bien des politiques que de la recherche urbaine. Les décisions politiques s'appuient sur un arbitraire de sexe, correspondant grosso modo à un acteur économique productif et consommateur de sexe masculin, actif, avec peu de charge de travail familial, circulant le plus souvent en voiture, mais qui n'est jamais clairement identifié, ni désigné comme tel<sup>1</sup>.

## Les politiques des villes européennes mènent trois types d'actions en matière de temps sociaux

- 18 Un bref inventaire tiré de quelques ouvrages parus récemment en France permet de relever trois types d'actions menées par les villes en Europe en matière de temps et de genre<sup>2</sup>.
  - Soit elles s'attaquent à une seule question à la fois, fragmentent et oublient le genre : comme Poitiers qui en lien avec la DATAR se limite aux nouvelles solidarités, ou Belfort qui analyse les besoins en mobilité et pour les transports scolaires. Cette ville par contre souligne les difficultés des négociations avec les fabricants de temps (Ministères, SNCF etc.).
- 19 Ces actions tournées vers la vie citoyenne pour tous, restent trop générales, car elles sont pensées d'en haut, du point de vue du décideur public.
  - Soit elles ciblent dans leur fragmentation, des solutions en faveur des femmes ou des jeunes, en faisant au besoin de la discrimination positive
- 20 C'est le cas des pays Nord Européens qui, partant des demandes de la société civile et soucieux de l'égalité de chances ont mis en place depuis plusieurs années une politique des temps sociaux visant à améliorer la qualité de vie des femmes.
- 21 En Europe du Sud, l'Italie a été pionnière dans ce domaine (Bologne, Naples, Milan). On aménage les horaires des services publics pour réduire le temps d'attente grâce à une banque des temps qui coordonnent aussi les échanges entre communes.

- 22 À Naples, on essaie de penser la ville la nuit en donnant plus de temps aux lieux culturels en direction des jeunes ; des espaces sont réservés aux femmes, des crèches aménagées dans les quartiers populaires.
- 23 À Milan, des jardins du temps lent s'offrent aux générations.
- 24 À Rome, ce sont des banques des temps qui essaient de développer des échanges non-marchands de temps et de services de voisinage et de solidarité.
  - Soit elles transversalisent plusieurs domaines en tenant compte des interrelations entre les problèmes et entre le public et le privé. Brenne en Allemagne essaie de coordonner différents aspects temporels de la vie civile.
- 25 En France, plusieurs villes se sont lancées dans des innovations partielles ou élargies, impulsées par la Commission et le Parlement Européens et le plus souvent en lien avec la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire). Poitiers a créé en 2001 une Agence des Temps afin de construire de nouvelles solidarités. Belfort à son tour appuie sa politique sur une Maison des Temps et de la mobilité qui analyse les besoins en mobilité de la population, aménageant des rues numériques pour informer des horaires des services publics. Rennes grâce à son Bureau des Temps se rend soucieuse de préserver le dimanche non-marchand et des « temps communs » dans la ville<sup>3</sup>. Comme Saint Denis, Rennes tient compte directement du temps des femmes et s'applique à créer une concordance des temps entre services publics.
- 26 Dans le meilleur des cas, les villes travaillent en partenariat avec des associations de citoyens, avec des collectifs de femmes surtout dans les Pays Nordiques ou au Québec. Parfois avec des employeurs comme à Rennes pour les horaires des femmes des entreprises de nettoyage.
- 27 On peut remarquer que la question des horaires des modes de garde des enfants, des écoles est prioritaire dans les demandes. Peu de villes encore osent aborder ces questions, en partant des besoins exprimés, ou dans une optique prévisionnelle.
- 28 La plupart des actions se contentent de rectifier les dégâts causés par les discordances et les dysynchronies des temps sociaux dans la vie quotidienne des personnes.
- 29 Dans les démocraties avancées on note également l'efficacité de l'action d'une politique paritaire et participative qui travaille en partenariat avec les associations d'acteurs notamment avec des collectifs de femmes. C'est le cas de villes des pays scandinaves, pionnières en matière de parité décisionnelle et de quelques villes européennes qui conduisent une politique de discrimination positive en faveur des femmes. En France, Rennes et Saint Denis se démarquent actuellement de la plupart des autres villes sur ces questions. Les rencontres organisées par la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville), notamment celle de juin 2002 qui portaient sur « Les arrangements quotidiens dans la ville : vie familiale, vie professionnelle », ont mis clairement en avant temps sociaux et acteurs sexués.
- 30 Il semble évident que la nouvelle ère de civilisation, la civilisation urbaine, s'attaque aujourd'hui à la question des temps et des temporalités sociales, mais elle ne pourra se dispenser longtemps d'une refonte totale de la pensée de l'espace, ville et territoire.

## Une politique des temps transversale à tous les espaces de la vie sociale et du territoire

- 31 Les politiques des villes en matière de temps sociaux sont aujourd'hui confrontées à la nécessité de prendre en compte la transversalité des espaces de la vie sociale. Elles sont en retard sur les faits. La recherche officielle n'échappe pas à cette exigence en lançant de récents appels d'offres pour saisir les pratiques de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale à la lumière des nouveaux temps sociaux, ainsi la DIV citée plus haut.
- 32 Pourtant la question de l'articulation entre les différentes sphères a été posée par les sociologues féministes il y a déjà deux décennies (Colloque International « Femmes, Féminisme et Recherches » AFFER 1984 ; Cahiers de l'APRE, 1985-1988). De même que l'interrogation des fondements de la coupure entre espace-temps privés-publics qui lui est corrélée (Comité de recherche Sociologie des rapports sociaux de sexe, AISLF, Evora, 1996) et plus récemment (Le Colloque International Femmes en ville, Université de la Manouba, Tunis, mars 2003)<sup>4</sup>.
- 33 La politique de la ville comme la recherche ne cantonnent plus la question du temps dans un seul espace, bien que beaucoup de travaux on l'a dit, s'obstinent encore à séparer ces domaines d'activités pourtant interconnectés.
- 34 L'ouverture sur une autre conception du temps, liée aux pluritemporalités sociales « hors travail », a permis de repenser le temps comme dimension plurielle et hétérogène à l'œuvre dans tous les phénomènes sociaux.
- 35 Que ce soient les horaires des administrations et des commerces, les rythmes des temps scolaires et familiaux qui composent les temporalités urbaines, les aménageurs des temps des villes engagent des niveaux interreliés de responsabilité politique, conscients que l'amélioration d'un domaine n'est pas indépendant de ceux qui le jouxtent. Par exemple les temps de travail, les horaires de garde des jeunes enfants, les rythmes scolaires et ceux des transports collectifs marchent ensemble chez les actifs des deux sexes. Il faut donc les agencer en tenant compte de leurs liens et des acteurs sociaux concernés en priorité. De même la sécurité urbaine dépend-elle de la mixité sociale permanente plus que de la ghettoïsation ou de la segmentation de l'espace public. L'accès libre et constant de tous au centre-ville et aux espaces de la vie culturelle et sociale par une politique des transports collectifs appropriée améliore la sécurité des femmes<sup>5</sup>. Temps sociaux et sécurité marchent donc ensemble.
- 36 Comme les villes sont de plus en plus en interrelations dans l'espace par les déplacements des personnes et les fonctions urbaines, une mise en réseaux a été proposée pour agencer les services dans un espace élargi au-delà d'une seule ville. Claude Bartelone alors Ministre de la ville (Paquot, Lussault et Body-Gendrot, 2000), ont rappelé également la nécessité de changer l'angle de regard et surtout de préparer les jeunes dès maintenant à la nouvelle civilisation urbaine.
- 37 Du point de vue des citoyens l'organisation temporelle d'une ville relève donc de plusieurs niveaux de politique publique. De celle de la Ville, pour ce qui est des services publics et des aménagements d'horaires, tandis que pour d'autres temps quotidiens elle relève des fabricants de temps que sont les entreprises, les Ministères, les Aménageurs du territoire, les grands organismes de loisirs, de tourisme et de consommation.

- 38 La concertation entre les villes, lente à se mettre en place, suppose une prise de conscience à un autre niveau d'efficacité, confortée par la volonté de négocier, en dépit des couleurs politiques paralysantes. Certaines villes en sont très conscientes comme Belfort et Rennes qui se mettent en partenariat avec l'Espagne et l'Italie.

## Une autre manière de penser les temps sociaux et d'agir

- 39 Que ce soit dans la recherche ou dans la politique de la ville, penser les temps sociaux et les temporalités contemporaines c'est tout d'abord abandonner la tendance d'une approche monotemporelle pour considérer plusieurs types de temps à la fois. C'est aussi ne plus se limiter à un seul domaine, le travail, la famille ou la ville, notamment pour les objets de la sociologie des temps qui sont à cheval sur au moins trois de ces champs disciplinaires. C'est encore s'astreindre à adopter une méthode comparative entre les sexes sociaux, ou comme on dit « une approche genrée », c'est-à-dire qui mette en regard des situations comparables entre hommes et femmes.
- 40 Dimension majeure certes des modes de vie, le temps dans sa diversité, sa nature et ses instruments de mesure est aussi un objet politique. Il conditionne la vie publique dans les espaces du produire et du vivre ensemble, ainsi que dans les activités qui permettent la dynamique de la reproduction permanente des personnes et de la société. Il est au cœur de la civilisation urbaine du XXI<sup>ème</sup> siècle. Cependant on perçoit encore difficilement ce qu'il est en train de devenir et de produire, et comment l'appriivoiser ou se l'approprier.
- 41 La recherche ne prend-elle pas du retard face à de tels impératifs ? Qu'a t-elle véritablement à apporter aux politiques ? Adopte t-elle une attitude suffisamment ouverte et exploratoire à ce qui se produit en Europe et ailleurs, dans le champ social comme dans le champ des politiques pour enrichir ses approches ? Sous quelle nouvelle forme peut-elle alors communiquer plus largement son regard à l'heure des nouvelles technologies de la communication ?

---

## BIBLIOGRAPHIE

- AFFER (1984). Actes du Colloque national "Femmes, féminisme et recherches", Toulouse, déc. 1982, Toulouse, AFFER.
- Boulin, J.-Y. (2000). « Les temps de la ville, l'affirmation d'une culture féminine du temps », POUR, n° 168.
- Cahiers de l'APRE (Atelier Production REproduction), Paris, PIRTEM-CNRS
- n° 1 : crise et emploi des femmes, février 1985
  - n° 2 : temps sociaux, trajectoires selon le sexe, mai 1985
  - n° 3 : production/reproduction et rapports sociaux de sexe, septembre 1985



- n° 4 : la famille comme unité de production, février 1986
- n° 5 : rapports intra-familiaux et rapports sociaux de sexe, mai 1986
- n° 6 : division sexuelle du travail, famille et rapport salarial, septembre 1986
- n° 7 : Les rapports sociaux de sexe : problématiques, méthodologies, champs d'analyse. Actes de la table ronde internationale des 24-25-26 novembre 1987, avril-mai 1988.

Elias, N. (1996). *Du temps*. Paris, Fayard.

Femmes, Féminisme et Recherches (1984). Actes du colloque de Toulouse de 1982, Toulouse, éd. AFFER.

Grossin, W. (1974). *Le temps de la vie quotidienne*, Paris, Mouton.

Grossin, W. (1996). *Pour une science des temps. Introduction à une écologie temporelle*, Toulouse, Octarès.

Haicault, M. (1999). « Du temps du travail industriel à la pluralité des temps sociaux, quels acquis pour la sociologie du travail ? », in G. de Terssac et D.-G. Tremblay (eds), *Où va le temps de travail ?*, Octarès, Toulouse.

Haicault, M. (2000). *L'expérience sociale du quotidien, corps, espace, temps*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Théorie sociale ».

Haicault, M. (2003). *Temps des femmes, temps des villes, Rennes en Bretagne : des femmes dans la politique de la ville*. Actes du colloque Qualité de la vie au quotidien cadres de vie et travail. Marseille juillet 2002. Société d'Ecologie Humaine, Marseille, (à paraître).

Jaillet, Marie-Christine (2000). « La politique de la ville, une politique incertaine », *Regards sur l'actualité, La ville en question, La Documentation française*, (260), pp. 29-45. [http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/dossier\\_actualite/ville/pdf/jaillet.pdf](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/dossier_actualite/ville/pdf/jaillet.pdf)

Mercure, D. (1979). *L'étude des temporalités sociales : quelques orientations*. Cahiers Internationaux de Sociologie, n° 67, pp. 263-276.

Naville, P. (1972). *Temps et technique*, Paris, Droz.

Paquot, T., M. Lussault et S. Body-Gendrot (éds) (2000). « La ville et l'urbain, l'état des savoirs », Paris, La Découverte, coll. « textes à l'appui ».

Rapport d'Edmond Hervé, (2001). « Temps des villes », Rennes, (juin), (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/014000520/0000.pdf>).

Thompson, E. P. (1979). « Temps, travail et capitalisme industriel », *Libre*, n° 5, Paris, Payot, pp. 3-63.

Temporalistes, revue sur le temps créée par W Grossin en 1984, suite à la revue Temps libre, reprise en 2003 sous le nom Temporalités par le Laboratoire Printemps, (<http://www.sociologics.org/temporalistes/home/>).

Veltz, P. (2000). *Le nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard.

## NOTES

1. Un récent colloque à Bruxelles organisé conjointement par l'Université libre de Bruxelles et le Ministère chargé de la politique des grandes villes, avait pour thème la dimension sexuée des politiques urbaines, partant du constat que les hommes et les femmes ne font pas le même usage

de l'espace public. L'exposé et un document audiovisuel sur la ville de Rennes, ont permis de noter que les temps sociaux ne font pas encore partout l'objet d'un débat politique. D'un côté le genre, de l'autre les temps, rarement les deux ensemble.

2. Notamment le rapport « Le temps des villes » remis par Edmond Hervé Maire de Rennes à Nicole Pery alors déléguée aux Droits des femmes et à Claude Bartelone alors Ministre délégué à la ville. Il proposait dans chaque commune de plus de 20.000 habitants la création d'un bureau des temps pour harmoniser les horaires des services publics avec les besoins des usagers.

3. Article vidéo sur Rennes et sa politique de la ville en matière de qualité de vie, de prise en compte des temps sociaux et d'égalité des chances hommes / femmes. intitulé « Vivre en ville, Rennes en Bretagne », réalisation Monique Haicault, 2002, 13 mn.

4. Communication et présentation d'un document audiovisuel réalisé pour le colloque par M Haicault intitulé « Marseille, des femmes dans les lieux et les temps quotidiens », 18 mn.

5. À Québec, la politique de sécurité des femmes en partenariat avec les groupes de femmes a pris, entre autres, une initiative simple qui consiste à arrêter le bus le soir à la demande des femmes près de leur domicile.

---

## RÉSUMÉS

À partir d'une réflexion sur les transformations accélérées du « temps social industriel » au sein des sociétés occidentales, on est amené à considérer comment de nouvelles qualités de temps débordant le cadre du travail, façonnent les espaces et les territoires et conduisent les politiques des villes à les prendre en compte pour améliorer la vie quotidienne des citoyens des deux sexes.

## INDEX

**Mots-clés :** temps sociaux, temporalité urbaine, ville

## AUTEUR

**MONIQUE HAICAULT**

Sociologue LEST, Aix en Provence.